

Les subsides

Je voudrais également savoir quel équipement de protection en cas d'incendie est mis à la disposition des passagers sur les principaux vols commerciaux et s'il est adéquat.

La tragédie de Cincinnati n'a fait que confirmer les craintes qu'éprouvent de très nombreuses personnes depuis pas mal de temps déjà. Cela me rappelle, ainsi qu'à d'autres personnes, des incidents qui se sont produits par le passé, mais dont on a tenu aucun compte. Sauf erreur, le ministre et le ministre se sont engagés à présenter à la Chambre les documents pertinents et il est temps qu'ils le fassent.

Je voudrais aborder un autre problème, monsieur le Président. La Commission Dubbin parlait d'un Tribunal d'enquête sur les accidents d'aviation. Le projet de loi voulu était prêt avant Noël. On a retardé son adoption trop longtemps déjà. Nous devons en être saisis avant l'ajournement, en juin, afin d'être en mesure de l'étudier cet été et de l'adopter à l'automne.

Je voudrais maintenant dire un mot de la localité de Bella Bella et de la bande des Heltsuk. Le nom indien de cette localité est Waglisla. Le gouvernement fédéral dépense des millions de dollars pour les 1,000 habitants de cette localité. Il leur verse le fond d'administration de la bande, des prestations d'assurance-chômage et des montants favorisant leur développement économique, mais le point crucial est un réseau de transport adéquat. On n'utilise pas ce réseau pour s'assurer que les investissements du gouvernement fédéral dans cette localité servent à quelque chose. Les organismes s'occupant de transport et le ministère des Transports n'agissant pas, on risque de dépenser en pure perte beaucoup d'argent du contribuable.

Je voudrais que le ministre explique à la Chambre comment il peut ne pas respecter les obligations constitutionnelles du gouvernement envers les Indiens. Cette localité compte 1,000 habitants alors que celle qu'il a mentionnée, qui est située dans l'autre île, à un demi-mille de là et où l'aéroport sera construit n'en compte que 60. L'hôpital, les médecins et les lieux d'où les évacuations doivent se faire se trouvent tous dans la localité indienne. Les objectifs du développement économique tendent à favoriser ces Indiens. Les investissements publics sont aussi en leur faveur. Les dispositions constitutionnelles exigent qu'on soutienne la population indienne, comme la logique le commande.

• (1550)

Le ministre fait preuve d'un attentisme inqualifiable en ce qui concerne ce service. Cette collectivité a besoin d'un transporteur depuis nombre d'années. Elle dispose d'un traversier à manutention verticale, mais il lui en faudrait un à manutention horizontale. Cette lacune a fait grimper le coût de la vie à cet endroit à un niveau intolérable et la désuétude du réseau de transport rend la livraison du courrier irrégulière et met en péril le développement économique de cette société. Toute tentative de planification concrète et de mise en valeur est vouée à l'échec. Le ministre tente d'expliquer ces tergiversations par un manque de courage. Elle constitue l'une des pires lâchetés dont j'aie été témoin à la Chambre. L'entêtement du gouvernement cause beaucoup de tort. J'exhorte le gouvernement à faire un beau geste avant que les Canadiens, indignés à juste titre, ne se débarrasse de lui; qu'il accorde à ces gens ce service. Qu'il fasse quelque chose de juste et de bien.

Je suis constamment revenu sur la municipalité de Bella Bella en parlant du réseau de transport, parce qu'elle illustre les problèmes des localités côtières. Cependant, ces problèmes s'étendent de l'Alaska jusqu'au 49^e parallèle et toutes les petites collectivités du littoral de la Colombie-Britannique en souffrent. Le ministre a parlé du gouvernement provincial. Le gouvernement de la Colombie-Britannique a manqué à ses devoirs envers les collectivités non indigènes. Tant pis. Leurs problèmes sont de compétence provinciale. Mais le gouvernement fédéral ne s'acquitte pas de ses responsabilités envers la population indienne.

Pour la gouverne du ministre et de ses collaborateurs au ministère des Transports, je vais évoquer le cas de la bande Kitasoo qui vit dans une petite localité appelée Klemtu. Elle se compose de plusieurs centaines de personnes qui sont aux prises avec des problèmes de transport aérien dont le service est irrégulier et très coûteux, et la livraison du courrier est souvent interrompue. Les carences du réseau de transport nuisent à l'administration de la bande et à son développement économique. Une fois, à Noël, les parents n'ont pas pu accueillir leurs enfants pensionnaires parce que le traversier ne se rend pas là régulièrement. Ces gens ont besoin de moyens de transport adéquats et ils veulent que le gouvernement fédéral avertisse le gouvernement de la province que s'il accepte une aide financière, il est tenu d'offrir des services raisonnables à la population indienne. Le gouvernement fédéral doit s'acquitter comme il se doit de ses responsabilités. Klemtu constitue un exemple parfait.

En voici un autre, Owikeno. Le cas d'Alert Bay en est un autre. J'exhorte le ministre des Transports (M. Pepin) et son gouvernement à s'intéresser de près aux peuplades autochtones le long de la côte, de l'Alaska jusqu'à la frontière sud avec les États-Unis, pour constater de quelle manière ils s'acquittent de leurs obligations. A cause de ses manquements, le gouvernement gaspille les millions de dollars qu'il investit dans le développement économique, les programmes sociaux et l'administration des bandes dans ces localités. Il importe au plus haut point de nous rappeler, monsieur le Président, que quoi que nous fassions actuellement, quoi que fasse le gouvernement provincial, la loi constitutionnelle oblige le gouvernement fédéral à venir en aide aux Indiens. Et le gouvernement a, logiquement, le devoir de protéger les investissements des contribuables qui veulent que ces programmes aillent de l'avant.

A mon avis, les questions que j'ai soulevées à propos du transport aérien sont de la plus haute importance. Le ministre devrait présenter ce document à la Chambre, afin que nous sachions où nous allons. Deuxièmement, nous avons d'énormes obligations envers les communautés indiennes. J'espère qu'avant la fin de cette législature, on fera quelque chose pour remédier à ce qui ne vas pas sur ce plan.

Le président suppléant (M. Blaker): Avez-vous des questions, des observations ou des réponses? Passons au débat.

L'hon. Bud Cullen (Sarnia-Lambton): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je participe au débat cet après-midi. J'ai lu avec intérêt la motion de l'opposition officielle et je dois dire que je n'ai pas très bien compris. C'est une motion d'opposition typique, en ce sens qu'elle couvre l'ensemble de la situation, mais sans se centrer sur quoi que ce soit de particulier.